Le Vingtie jme jour du Mois de Mars Mil Sept
Cent Soixante cinq apres Midy au bourg Dumont en
Notre Royal Sen[eschaus]see et pres[en]ce des tesmoins bas
Le bourg et Sen[eschaus]see Est Du Lieu Delamboye
pres le Sen[eschaus]see dumont Lequel Volontairement
a Reconnu et Confessé avoir eu et Receu de
Jean Monnoye Laboureur demeurant Ville Dit Jean
Bisson Marcq Sain Du Village et Ville Dit
et Seigneurie Le Sou pour Le Sommes de
quarente quatre Livres Pour Sual Sujemant de
Pareille Somme que Le Dit Bisson auroit promis aud
Marquis pour La Conduitte d'une Vieille grange
en Couverture de Paille Labourage de Cinq Terres
Tenant Le prix fait en fut Lun Sait pardevant
Le Sen[eschaus]see Royal au bourg Dit Estant
Le

Delaquelle Dite Somme de quarente quatre
Livres Le dit Michel Marquis a quitte et quitte
Le dit Bisson comme de la quitte a deux autres
Cedulles que Le dit Bisson luy avoit ci
Devant par Le dit pris fait pour Les avoir au
Dernier Marq qui Le a Reconnu et Confessé pardevant
audit Le tout quitte et Sy forte somme Selon
Porte par Le dit pris fait a Le faire Laquelle obligea
tous Ses Biens meubles Immeubles presens et Avenir
a peyne de tous Despens Dommages Interets et
Demeure par Consequant Le dit pris fait Dun
Effet et Valeur fait en presence de Jacques Langlois

Pretieux Jean Batiste Duval Bourgeois du present
Lieu Signe le dit Leonard Lepetit
Labbé Jean Duval Voyageur temoin
temoin qui a dit ne scavoir signer de ce
Requis suivant l'ordonnance
et Jean pierre Lebon

De 34 ll.

Delaunay

Contrôle a Vallière Le 31e. mars
1735 Recu six Sols

Contrat de mariage
Leonard Michel
Marguerite Gagnon
veuve
1735